


Fédéral	Aides	Prêt	Description & Info	Introduction de la demande
	✓		Chômage temporaire Corona pour force majeure ou raisons économiques → jusqu'au 31/03/2021	Lisez ici notre infoflash
	✓		Plan de paiement amiable pour les cotisations sociales patronales	https://www.socialsecurity.be/site_fr/employer/applics/paymentplan/index.htm
	✓		Mesures de soutien COVID-19 → 31/12/2020 <ul style="list-style-type: none"> • Précompte professionnel • TVA • Impôt des personnes physiques • Impôt des sociétés • Impôt des personnes morales 	Mesures octroyées : <ul style="list-style-type: none"> • Plan de paiement • Exonération des intérêts de retards • Remise des amendes pour non-paiement https://finances.belgium.be/fr/entreprises/mesures-de-soutien-dans-le-cadre-du-coronavirus-covid-19
	✓		Réduction des cotisations sociales provisoires pour l'année 2020	Via votre caisse d'assurances sociales Documents Partena Professional
	✓		Dispense de paiement des cotisations sociales des indépendants	Introduction de la demande en ligne via l'INASTI Documents Partena Professional
	✓		Indemnité d'incapacité de travail de crise Covid-19 Jusqu'au 31/03/2021	
	✓		Soutien moral ligne mise en place par l'INASTI	0800 20 118 tous les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 & de 13h00 à 17h00 (16h00 le vendredi)
	✓		Soutien psychologique	Remboursement de 8 séances auprès d'un psychologue clinicien en 2021.
	✓		Aide sociale via le CPAS de votre commune	Contactez le CPAS de votre commune
✓		Précompte immobilier 2020	Pour les personnes morale, la perception du précompte immobilier est suspendue jusqu'à fin avril 2021.	
	✓	Report de paiement de crédits aux entreprises	Concerne les échéances de Janvier à mars 2021. Plus d'infos ici .	

Droit Passerelle			
Fédéral	✓	Droit passerelle en cas d'interruption de l'activité de juillet à septembre 2020 Obtention d'un revenu de remplacement en faveur des indépendants	Documents Partena Professional https://www.partena-professional.be/fr/knowledge-center/infoflashes/coronavirus-nouvelles-mesures-pour-le-droit-passerelle
	✓	Le droit passerelle de soutien à la reprise Pour les mois de octobre à décembre 2020	Documents Partena Professional
	✓	Le droit passerelle en cas de mise en quarantaine ou fermeture de classe/école/garderie	Documents Partena Professional
	✓	Double droit passerelle d'octobre à janvier 2021 Pour les indépendants et conjoints aidants qui ont été contraints d'arrêter totalement ou partiellement leur activité suite à la décision prise par une autorité publique.	Documents Partena Professional
	✓	 Droit passerelle de crise 2021	1^{er} pilier (à partir de février 2021) <ul style="list-style-type: none"> • Si interruption totale de l'activité en raison des mesures sanitaires. Directement accessibles aux starters. 2^{ème} pilier (à partir de janvier 2021) <ul style="list-style-type: none"> • Diminution de 40% du chiffres d'affaires au cours du moi civil précédent celui pour lequel la prestation financière est demandée par rapport au même mois civil de l'année de référence 2019. Conditions requises :les cotisation provisoires dues doivent être payées pour 4 des 16 trimestres précédent le trimestre de la demande. Pour les starters assujettis au statut social depuis 12 trimestres au moins, il faut avoir payé les cotisations provisoires pendant au moins 2 trimestres.
	✓	Le droit passerelle classique - 3^{ème} pilier Si vous n'êtes pas couvert par les autres mesures vous pouvez faire appel au droit passerelle classique.	Documents Partena Professional

Wallonie	Aides	Prêt	Description & Info	Introduction de la demande
	✓		Indemnité 4 Indemnité octroyée en fonction du nombre d'ETP <ul style="list-style-type: none"> • 0 5.000€ • 1-9 10.000€ • 10<50 20.000€ • 50+ 40.000€ 	<p style="color: red;">La demande doit être introduite avant le 31/01/2021</p> <p>https://indemnitecovid.wallonie.be/#/Help4</p> <p>Liste des secteurs concernés</p>
	✓		Indemnité 6 (26/11) pour les entreprises et indépendants fermés depuis le 2 novembre et mesures de soutien aux ASBL <ul style="list-style-type: none"> • 0 2.250€ • 0-5 3.750€ • 5-10 5.250€ • 10+ 6.750€ 	<p style="color: red;">La demande doit être introduite avant le 31/01/2021</p> <p>https://indemnitecovid.wallonie.be/#/Help6</p>
	✓		Ré-Action programme d'accompagnement Services gratuits pour surmonter un risque de faillite	<p>https://www.1890.be/solution/un-accompagnement-pour-aider-les-micro-entreprises-en-difficulte</p> <p>https://www.sogepa.be/fr/re-action/soutien-tpe-petites-entreprises</p>
	✓		1890	https://www.1890.be
	✓		Prêt Ricochet , prêt avantageux pour vos aider à passer le cap.	https://www.1890.be/solution/un-pret-a-taux-avantageux-pour-aider-votre-entreprise-a-passer-le-cap

BXL	Aides	Prêt	Description & Info	Introduction de la demande
	✓		Prime pour les exploitants de services de taxis et de services LVC. Prime unique de 3.000€	Demande à introduire avant le 15/01/2021 Plus d'infos
		✓	Prêt d'urgence St'Art pour le secteur culturel et créatif . Montant de 20.000 à 100.000 €, taux d'intérêts fixe de 2%, durée 48 mois.	Demande de prêt Disponible jusqu'au 31/03/2021
	✓		Mesure d'aide pour le secteur des titres-services , toute l'info et la procédure se trouvent ici .	
		✓	Prêt Horeca , plus d'info ici	Demande à introduire par mail
		✓	Prêt Recover : Max 15.000/Sur 3 ans/Taux fixe 1,75% Plus d'info ici	Demande à introduire par mail
		✓	Prêt Proxi . Epargne privée pour le financement des PME. Plus d'info ici	Demande de prêt
	✓		Centre pour entreprises en difficultés	https://www.beci.be/service/centre-des-entreprises-en-difficulte/#contact
	✓		Accompagnement d'urgence pour les entreprises en difficultés. Plus d'info ici	
	✓		1819.brussels	https://1819.brussels/blog/coronavirus-et-entreprises-les-faq-en-un-coup-doeil
✓		A venir en 2021 : <ul style="list-style-type: none"> • Prime de maximum 5.000 € pour les secteurs non-essentiels • Prêt hivernage jusqu'à 100.000€ • Prêt de maximum 35.000€ pour les baux commerciaux 	https://maron-trachte.brussels/2020/12/18/pres-de-85-millions-deuros-de-nouvelles-aides-pour-les-entreprises-et-independant-e-s-bruxelloises/	

Vlaanderen	Aides	Prêt	Description & Info	Introduction de la demande
	✓		Nieuw Vlaams beschermingsmechanisme. Tot 28/02 2021 Meer info hier	Aanvraag
	✓		Steunmaatregelen door steden en gemeenten Meer info hier	
		✓	Handelshuurlening vanaf 4/1/2021 max 4 maanden huur	Meer info hier Aanvraag
	✓		Bereken je financieringsnood	Extra financiering nodig, meer info hier
		✓	Winwinlening Meer info hier	Aanvraag
		✓	Corona-lening tot 15/04/2021 Meer info hier Lening zonder waarborg, op 3 jaar	Aanvraag
		✓	Herstelkrediet corona voor de sociale economie tot 31/12/2020 Meer info hier	Aanvraag
	✓		Aanpassingspremie voor maatwerkbedrijven en -afdelingen tot 31/12/2020 Meer info hier	Aanvraag
	✓		Steun toeristische sector Meer info hier	
✓		VLAIO tips voor heropstart	https://www.vlaio.be/nl/begeleiding-advies/heropstart-na-corona/tips-voor-een-veilig-heropstart/8-vuistregels-voor-geslaagd	

	Type d'aide	Lien vers le formulaire de demande
	Autres mesures	Indépendants
En cas de maladie, demande d'allocation à la mutuelle. Condition : minimum 8 jours de maladie.		Consultez le site web de votre mutualité.
Microstart Prêt d'honneur – microcrédit jusqu'à 15.000 €		Demande à introduire avant le 30/09/2020 https://microstart.be/fr
Soutien de l'HORECA & du commerce ambulants		Dispense de paiement de la contribution annuelle à l'AFSCA pour l'année 2020.
Report du paiement des primes d'assurances. Pour les secteurs durement touchés.		Report sous certaines conditions du paiement des primes d'assurance pour une période courant jusqu'au 30/06/2021. La période de report ne peut excéder 9 mois. Plus d'infos suivront.
Report de paiement auprès de vos fournisseurs. Contactez vos fournisseurs et demandez des reports de paiement.		<ul style="list-style-type: none"> • Electricité & Gaz : adaptez le montant de vos acomptes si vos activités sont suspendues ou réduites • Terminaux de paiement : si vous louez votre terminal de paiement demandez une réduction ou une suspension du loyer • Téléphonie : demandez une réduction sur vos factures

Comment vérifier mon code NACE ?

La vérification de vos codes Nacebel, et des autres données de votre entreprise comme les infos concernant votre siège d'exploitation, peut se faire via votre n° d'entreprise sur ce lien <https://kbopub.economie.fgov.be>

Que faire si vos données ne sont pas à jour ?

Si vos données ne sont pas à jour, les conseillers de Partena Professional peuvent vous aider et analyser les possibilités d'adaptation en fonction de la réalité économique de votre entreprise.

→ 02/549.74.70 ou via email Entreprenre@partena.be.

→ En ligne via Guichet d'Entreprises en ligne : <https://www2.partena-professional.be/#/home>